

**NOMBRE TOTAL D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE**

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 223-16 du Règlement Général de l'autorité des Marchés Financiers.

A la date du	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote	
		Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables **
28 mars 2014 *	63 722 696	63 722 696	63 482 696

\* Date de l'avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2014 publié au BALO

\*\* Déduction faite des actions auto-détenues privées de droit de vote